



Assemblée générale

Distr. générale
24 août 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 125 de l'ordre du jour provisoire*

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Réforme des procédures régissant le calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents

Rapport du Secrétaire général

Résumé

En application de la résolution 55/274 de l'Assemblée générale en date du 14 juin 2001, le Secrétariat a convoqué le Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents du 23 février au 5 mars 2004 afin qu'il procède à l'examen triennal des montants remboursés aux États Membres et à l'actualisation des normes relatives au matériel majeur et au soutien logistique autonome mises au point par les Groupes de travail des phases II et III.

Le Groupe de travail de 2004 était composé de 259 experts techniques, financiers et médicaux de 74 États Membres. Quatre sous-groupes ont été créés et chargés respectivement des domaines suivants : matériel majeur, soutien logistique autonome, services de soutien sanitaire et dépenses relatives aux contingents. Le Groupe de travail est parvenu à un consensus sur les questions suivantes : a) critères régissant le remboursement des véhicules de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire; b) application des taux de remboursement standard à certains types de matériel spécial et aux nouvelles catégories de matériel majeur; c) adoption d'une valeur seuil de 500 dollars pour le matériel majeur spécial; et d) fréquence trimestrielle pour l'établissement des rapports de vérification par les missions et leur transmission au Siège de l'ONU.

* A/59/150.



Le Groupe de travail n'a pu se mettre d'accord sur les points suivants : a) examen triennal des taux de remboursement applicables au matériel majeur et ou soutien logistique autonome; b) proposition portant sur des améliorations méthodologiques de l'examen triennal des taux de remboursement applicables au matériel appartenant aux contingents; c) instance chargée de donner des orientations et de prendre des décisions concernant le matériel appartenant aux contingents; d) proposition relative à une approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire; et e) proposition portant sur la méthode d'examen des taux de remboursement des dépenses relatives aux contingents.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre figurent dans la section IV du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	4
II. Résumé des propositions et recommandations	5-21	5
III. Conclusion	22-23	9
IV. Décisions à prendre par l'Assemblée générale	24-25	9
<i>Annexes</i>		
I. Recommandations du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents et du Secrétariat		11
II. Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents : Présentation des données nationales sur les coûts du matériel médical		13

I. Introduction

1. Dans son rapport daté de janvier 2000 (A/C.5/54/49, annexe III), le Groupe de travail de la phase V a recommandé, d'une part, des grilles de saisie permettant de recueillir auprès des États Membres des données nationales sur les coûts et de les consolider en vue d'un examen triennal et, d'autre part, l'application, à chaque catégorie, d'un nouvel indice moyen calculé sur la base des données nationales sur les coûts soumises par des États Membres, aux fins de l'établissement des nouveaux taux de remboursement. En janvier 2001, le Groupe de travail du suivi de la phase V a procédé à un examen triennal des taux de remboursement, portant, pour la première fois, des données nationales sur les coûts obtenues grâce aux grilles de saisie mises au point par le Groupe de travail de la phase V; il a recommandé de réviser la méthode statistique et de réduire en calculant les écarts types les disparités dans les données que les États Membres soumettront pour les futurs examens triennaux.

2. Par sa résolution 55/274 du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a souscrit aux recommandations du Groupe de travail du suivi de la phase V, et décidé de convoquer un groupe de travail d'experts à composition non limitée qui se réunirait en 2004, pendant 10 jours ouvrés au moins, pour procéder à l'examen triennal des taux de remboursement des dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome, y compris les services sanitaires. Par sa résolution 57/314 du 18 juin 2003, elle a également prié le Secrétaire général de présenter un rapport complet, compte tenu des recommandations du Groupe de travail, sur les questions au sujet desquelles elle serait appelée à prendre des décisions à sa cinquante-neuvième session. En outre, par sa résolution 57/321 du 18 juin 2003, elle a prié le Groupe de travail de 2004 d'examiner la méthode proposée dans le rapport du Secrétaire général sur les dépenses relatives aux contingents et de lui rendre compte des résultats de cet examen à sa cinquante-neuvième session, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

3. En avril 2003, le Secrétariat a demandé aux États Membres des données nationales sur les coûts en vue de l'examen triennal des taux de remboursement applicables au matériel appartenant aux contingents. En octobre 2003, il les a invités à participer aux réunions que le Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents devait tenir du 23 février au 5 mars 2004, et leur a fait parvenir les données consolidées sur les coûts communiquées par 30 pays. En décembre 2003, il leur a envoyé des données actualisées fournies par 32 pays.

4. Conformément à son mandat, le Groupe de travail a examiné les points suivants :

a) Examen triennal des taux de remboursement applicables au matériel majeur et au soutien logistique autonome;

b) Améliorations méthodologiques de l'examen triennal des taux de remboursement applicables au matériel appartenant aux contingents;

c) Établissement de critères régionaux régissant le remboursement des véhicules de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire;

d) Normalisation des taux de remboursement applicables à certains types de matériel spécial et aux nouvelles catégories de matériel majeur;

- e) Établissement d'une valeur seuil de 500 dollars pour le matériel majeur spécial;
- f) Fréquence à laquelle les missions doivent établir des rapports de vérification et les transmettre au Siège de l'ONU;
- g) Création d'une instance chargée de donner des orientations et de prendre des décisions concernant le matériel appartenant aux contingents;
- h) Adoption d'une approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire;
- i) Questions diverses touchant la proposition d'une méthode d'examen des taux de remboursement des dépenses relatives aux contingents.

II. Résumé des propositions et recommandations

A. Examen triennal

1. Taux de remboursement applicables au matériel majeur et au soutien logistique autonome et améliorations méthodologiques

5. Le Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents a procédé à un examen des taux de remboursement applicables au matériel majeur et au soutien logistique autonome à partir du modèle statistique mis au point, en 2001, par le Groupe de travail du suivi de la phase V. Le Groupe de travail de 2004 a souligné qu'aucune méthode ni aucun modèle ne pouvait être parfait en raison du nombre de pays concernés et de la diversité des structures, des coûts et des capacités qui influent tous sur les résultats.

6. Un groupe d'États Membres, satisfait de la méthode actuelle, en a préconisé le maintien. Il a estimé que, puisque le modèle statistique en usage avait été adopté par consensus par le dernier Groupe de travail et approuvé par l'Assemblée générale, toute modification apportée à la méthode actuelle devait être approuvée, selon les voies normales, par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, la Cinquième Commission et l'Assemblée générale.

7. Un autre groupe d'États Membres a proposé d'améliorer la méthode actuelle compte tenu des arguments avancés au paragraphe 34 du rapport du Groupe de travail (A/C.5/58/37). Il était d'avis que les données fournies par les États Membres n'offraient pas une image exacte de l'évolution de leurs dépenses consacrées au matériel majeur. Comme la méthode actuelle consistait à comparer des indices fondés sur les données nationales sur les coûts portant sur deux périodes différentes, elle ne rendait pas compte de l'évolution réelle des dépenses des États Membres par rapport aux montants remboursés par l'ONU.

8. Par conséquent, il est indispensable que l'Assemblée générale examine les vues des deux groupes d'États Membres et détermine les procédures que le prochain groupe de travail devra adopter. Depuis l'élaboration du système de remboursement du matériel appartenant aux contingents, en 1995, de nombreux changements sont survenus : les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont de plus en plus multidimensionnelles, les technologies et les prix ont changé, les pays fournissant des contingents utilisent de plus en plus de véhicules de type civil, le

nombre de ces pays augmente et leur combinaison au sein de leur groupe n'est plus la même. Le Secrétariat est d'avis que le système de remboursement du matériel appartenant aux contingents doit tenir compte de cette évolution. C'est pourquoi il propose qu'au lieu d'un examen triennal, le prochain groupe de travail réexamine globalement les taux de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents, comme envisagé au paragraphe 27 du rapport du Groupe de travail de la phase V (A/C.5/54/49), qui précise que l'annexe III donne aux États Membres le mode de présentation à adopter pour la fourniture de données sur le matériel majeur spécial et ... [prévoit] un examen d'ensemble (annexe III.B) si l'Assemblée générale leur en fait la demande, ou à défaut au moins tous les 15 ans. Un examen d'ensemble des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents mené sur la base des annexes III.C et IV du rapport précité exige que tous les taux de remboursement soient recalculés par rapport aux taux de référence et que l'on dispose d'une grande quantité de données nationales sur les coûts fournies par les États Membres. Un examen triennal permettrait d'actualiser les taux de remboursement établis à l'issue de l'examen d'ensemble en fonction de l'augmentation ou de la baisse des indices moyens fondés sur les dépenses de chaque pays. Pour donner aux États Membres le temps de se doter d'une base de données qui leur livre leurs données nationales sur les coûts de tout le matériel et de tous les biens consommables pour 2006, année de référence, qu'ils soumettront au Secrétariat en 2007, le Secrétariat aimerait proposer que le prochain groupe de travail se réunisse au début de 2008, plutôt qu'en 2007.

9. Le Secrétariat estime qu'il est tout aussi important que le prochain groupe de travail mette au point, à l'intention des futurs groupes de travail, une méthode et un modèle statistique pour l'examen des taux de remboursement applicables au matériel appartenant aux contingents. La méthode choisie devrait inclure des grilles de saisie et des instructions détaillées pour la collecte de données nationales sur les coûts, ainsi qu'un modèle statistique pour l'examen des données consolidées.

2. Instance chargée de donner des orientations et de prendre des décisions relatives au matériel appartenant aux contingents

10. Le Secrétariat a demandé la mise en place d'une instance chargée de donner des orientations et de prendre des décisions relatives au système de remboursement du matériel appartenant aux contingents entre les réunions triennales du Groupe de travail. Le Groupe de travail n'est pas parvenu à un consensus à ce sujet.

11. Le but recherché est d'avoir un système de remboursement simple, équitable, transparent, complet et souple, qui garantisse le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix. C'est pourquoi le Secrétariat recommande la création d'un mécanisme qui serve aux consultations entre les États Membres et lui-même, le but étant d'assurer le dynamisme du système et de pouvoir l'adapter à mesure au contexte du maintien de la paix, entre les réunions triennales du Groupe de travail. Le Secrétariat propose d'inviter une fois par an les États Membres à examiner les problèmes pour lesquels leur concours et leurs suggestions sont nécessaires. L'existence de ce mécanisme de consultation serait certainement un important facteur de succès des travaux du prochain groupe de travail.

B. Le système de remboursement du matériel appartenant aux contingents

1. Véhicules d'appui – création d'une seule catégorie regroupant les véhicules de type civil et les véhicules de type militaire

12. Le Groupe de travail a établi une liste de critères qui régiraient le remboursement des véhicules d'appui de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire (annexe I.B.2). Le Secrétariat recommande l'adoption de cette liste.

13. Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de réunir des informations et de présenter une analyse comparative des coûts et des montants remboursés au titre des véhicules d'appui calculés selon le système en vigueur et selon la méthode fondée sur l'utilisation de la liste, recommandée par le Secrétariat. Dans le système actuel, la décision de classer un véhicule d'appui dans l'une des deux catégories est de nature essentiellement subjective, tandis qu'avec la nouvelle méthode, elle reposerait sur des critères objectifs. Le Secrétariat est d'avis que les résultats d'une comparaison des coûts fondée sur deux séries de critères de nature différente, les uns subjectifs et les autres objectifs, ne présenteraient pas grand intérêt. Néanmoins, il maintiendra une base de données sur le nombre de véhicules d'appui remboursés aux taux respectifs de chacune des deux catégories et pourra communiquer aux États Membres des chiffres à des dates précises, pour leur permettre d'étudier les incidences de leur décision en cas d'adoption de liste.

2. Nouveaux articles et nouvelles catégories de matériel majeur spécial

14. Le Groupe de travail a examiné la liste du matériel majeur spécial et recommandé l'application des taux de remboursement standard à des nouveaux articles du matériel majeur (annexe I.C.2), notamment le matériel de neutralisation des munitions et des explosifs et le matériel de déminage, ainsi que le matériel antiémeute. Par ailleurs, il a confirmé que le statut de matériel spécial devait être réservé au matériel majeur ayant une juste valeur marchande générique élevée et une longue durée de vie utile, et a recommandé l'établissement d'un seuil de 500 dollars en ce qui concerne la valeur et d'un an pour la durée d'utilisation. Le Secrétariat accueille avec satisfaction la recommandation du Groupe de travail, selon laquelle, par souci de simplification et de rationalisation, les États Membres devraient limiter le matériel spécial à soumettre au Secrétariat aux articles ayant une juste valeur marchande générique élevée et une longue durée de vie utile. Il recommande l'adoption des taux de remboursement des nouveaux articles de matériel majeur indiqués dans l'annexe I.C.2 et d'une valeur seuil de 500 dollars pour le matériel majeur spécial.

15. Le Groupe de travail a décidé que certains articles du matériel majeur conserveraient leur statut de matériel spécial, et chargé le Secrétariat de constituer une base de données sur le matériel spécial pour faciliter à l'avenir l'examen des taux de remboursement et l'adoption de nouveaux taux de remboursement standard par les groupes de travail.

3. Services de soutien sanitaire

16. Le Groupe de travail estime que l'approche modulaire que l'on envisage d'adopter pour le remboursement du soutien sanitaire offrirait la souplesse et les

possibilités voulues pour la mise en place de services médicaux plus rationnels, plus efficaces et plus aptes à répondre rapidement aux besoins médicaux particuliers de toute mission de maintien de la paix et à la doter de moyens médicaux plus performants. Toutefois, il n'a pu se mettre d'accord au sujet de l'établissement du coût des modules et a recommandé de faire réexaminer la question par le prochain groupe de travail, ainsi que celle des effectifs médicaux requis par l'approche modulaire du remboursement.

17. Le Groupe de travail est convenu que le prochain groupe de travail devrait examiner la juste valeur marchande générique du matériel médical pris en compte dans le système médical actuel et énuméré dans le *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents*, édition de 2002, ainsi que les rubriques supplémentaires et la configuration requises pour l'approche modulaire du remboursement. Conformément à la demande ci-dessus, le Secrétariat a actualisé la présentation du matériel médical majeur dans l'annexe II et soumet les nouvelles grilles de saisie à l'examen des États Membres. Si ces grilles sont approuvées, elles seront utilisées pour la collecte des données relatives au matériel médical majeur à l'intention du prochain groupe de travail. Les grilles de saisie des données médicales relatives au soutien logistique autonome seront identiques à celles qui ont été utilisées pour le Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents.

18. Le Secrétariat demande que le prochain groupe de travail examine l'approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire et l'adopte s'il estime que le concept répond aux besoins des missions de maintien de la paix en matière de soutien sanitaire.

4. Périodicité des rapports de vérification

19. Le Groupe de travail a recommandé qu'à l'avenir, les rapports de vérification soient établis par les missions des Nations Unies et transmis au Siège de l'ONU tous les trois mois. Le Secrétariat traite actuellement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents, après réception des rapports de vérification des opérations de maintien de la paix, par périodes de trois mois calées sur les 12 mois de l'exercice budgétaire des opérations de maintien de la paix. Il est favorable à cette recommandation.

C. Dépenses relatives aux contingents

20. S'agissant des éléments qu'il est proposé de prendre en compte dans la méthode de calcul des remboursements au titre des coûts des contingents (voir A/57/774), le débat a porté essentiellement sur l'inclusion de la rémunération de base et des indemnités, des coûts de la formation au maintien de la paix et des coûts médicaux postérieurs au déploiement. On trouvera dans l'annexe IV du rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents (A/C.5/58/37) un compte rendu détaillé des diverses vues exprimées par les États Membres concernant les différents éléments des coûts. D'autres aspects de la méthode proposée, tels que la périodicité, le domaine d'application et la validité de l'étude, n'ont pas été examinés en détail par le Groupe de travail. Celui-ci n'étant pas parvenu à un consensus après deux réunions consultatives (Groupe de travail du suivi de la phase V et Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux

contingents), il est recommandé de maintenir les taux de remboursement actuels des dépenses relatives aux contingents, l'Assemblée générale déterminant le moment où il conviendra de les ajuster.

D. Questions diverses

21. Le Groupe de travail a demandé que le *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents* soit publié dans les six langues officielles de l'ONU et recommandé de le faire diffuser en tant que document officiel de l'Organisation. Compte tenu du nombre croissant de pays fournissant des contingents qui ne sont pas anglophones, le Secrétariat souscrit à cette recommandation.

III. Conclusion

22. Le Secrétariat tient à remercier le Groupe de travail pour ses conseils. Il souligne que l'existence d'un mécanisme de consultation entre les États Membres et lui-même est indispensable au bon fonctionnement du système du remboursement du matériel appartenant aux contingents. Une réunion annuelle permettrait au Secrétariat et aux États Membres d'examiner ensemble les problèmes qui se posent dans ce domaine et serait un facteur de succès important des travaux du prochain groupe de travail.

23. Comme il est dit plus haut aux paragraphes 8 et 9, le Secrétariat est d'avis que le prochain groupe de travail devrait se réunir en 2008, en ayant pour mandat de mener un examen d'ensemble des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents et de mettre au point une méthode appropriée pour les examens qui seront entrepris à l'avenir, y compris des grilles de saisie et des instructions détaillées concernant la collecte de données nationales sur les coûts, ainsi qu'un modèle statistique pour l'examen des données consolidées.

IV. Décisions à prendre par l'Assemblée générale

24. **S'agissant du rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents (A/C.5/58/37), l'Assemblée générale devrait décider :**

a) De prendre note du rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents dans son ensemble;

b) D'approuver la liste des critères devant régir le remboursement des véhicules de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire, énoncés dans l'annexe I.B.2;

c) D'approuver les taux de remboursement des nouveaux articles et des nouvelles catégories de matériel majeur figurant dans l'annexe I.C.2;

d) D'approuver une fréquence trimestrielle pour l'établissement des rapports de vérification par les missions de maintien de la paix et leur transmission au Siège;

e) D'approuver la diffusion du *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents* en tant que document officiel de l'ONU.

25. En outre, l'Assemblée générale devrait envisager de prendre les décisions suivantes :

a) Approuver la proposition du Secrétariat de réunir en 2008 au lieu de 2007 le prochain groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents, qui procéderait à un examen d'ensemble du système de remboursement du matériel appartenant aux contingents sur la base des grilles de saisie élaborées par le Groupe de travail du suivi de la phase V;

b) Demander au prochain groupe de travail d'élaborer une méthode appropriée pour les examens des taux de remboursement qui seront effectués à l'avenir, y compris des grilles et des instructions détaillées pour la saisie des données nationales sur les coûts, ainsi qu'un modèle statistique pour l'examen des données consolidées;

c) Créer un mécanisme de consultation entre les États Membres et le Secrétariat sur le système de remboursement du matériel appartenant aux contingents;

d) Charger le prochain groupe de travail de procéder à une étude et de formuler une recommandation sur les coûts à prévoir et les effectifs médicaux requis en cas d'adoption de l'approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire;

e) Adopter la grille de saisie des données nationales sur les coûts du matériel médical figurant dans l'annexe II, qui seront examinés par le prochain groupe de travail;

f) Maintenir les taux de remboursement actuels des dépenses relatives aux contingents et déterminer le moment où il conviendra de les ajuster.

Annexe I

Recommandations du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents et du Secrétariat

<i>Question</i>	<i>Décision à prendre par l'Assemblée générale</i>	<i>Point de vue du Secrétariat</i>
1. Rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents	Prendre note du rapport du Groupe de travail de 2004.	Aucune recommandation
2. Véhicules d'appui : critères régissant le remboursement des véhicules de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire	Approuver la liste des critères régissant le remboursement des véhicules d'appui de type civil aux taux applicables aux véhicules de type militaire (annexe I.B.2)	Il en recommande l'approbation
3. Matériel spécial : nouveaux articles de matériel majeur	Approuver les taux de remboursement standard de certains articles de matériel spécial et de deux nouvelles catégories de matériel majeur (annexe I.C.2)	Il en recommande l'approbation
4. Périodicité des rapports de vérification	Adopter une périodicité trimestrielle : les opérations de maintien de la paix de l'ONU établissent les rapports de vérification et les soumettent au Siège de l'ONU tous les trimestres.	Il en recommande l'approbation
5. <i>Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents</i>	Convenir de diffuser le <i>Manuel</i> actualisé relatif au matériel appartenant aux contingents en tant que document officiel des Nations Unies.	Il en recommande l'approbation
6. Calendrier du prochain groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents	Charger le prochain groupe de travail de se réunir en 2008 et de procéder à un examen d'ensemble des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents sur la base des grilles de saisie élaborées par le Groupe de travail du suivi de la phase V.	Il en recommande l'approbation
7. Méthode appropriée pour les prochains examens triennaux des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents	Charger le prochain groupe de travail de mettre au point, à l'intention des futurs groupes de travail, une méthode appropriée pour l'examen des taux de remboursement du matériel appartenant aux contingents, y compris des grilles de saisie et des instructions détaillées sur la collecte de données, ainsi qu'un modèle statistique pour l'examen des données consolidées.	Il en recommande l'approbation

<i>Question</i>	<i>Décision à prendre par l'Assemblée générale</i>	<i>Point de vue du Secrétariat</i>
8. Mécanisme de consultation entre les États Membres et le Secrétariat sur le matériel appartenant aux contingents	Créer un mécanisme de consultation entre les États Membres et le Secrétariat afin d'assurer le bon fonctionnement du système de remboursement du matériel appartenant aux contingents. L'existence de ce mécanisme serait un facteur de succès des travaux du prochain groupe de travail.	Il en recommande l'approbation
9. Approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire	Charger le prochain groupe de travail de mener une étude et de formuler une recommandation concernant l'établissement des coûts et les effectifs médicaux requis par l'approche modulaire du remboursement des services de soutien sanitaire.	Il en recommande l'approbation
10. Grille de saisie des données nationales sur les coûts du matériel médical	Adopter la grille de saisie des données nationales sur les coûts du matériel médical figurant dans l'annexe II pour l'examen de ces données par le prochain groupe de travail.	Il en recommande l'approbation
11. Taux de remboursement des dépenses relatives aux contingents	Maintenir les taux de remboursement actuels, l'Assemblée générale devant déterminer quand il conviendra de les ajuster.	Il en recommande l'approbation

Annexe II

Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents : Présentation des données nationales sur les coûts du matériel médical

1. Le Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents ayant recommandé de faire étudier la juste valeur marchande générique des équipements médicaux énumérés dans le *Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents*, édition de 2002, et le coût des articles supplémentaires et de la configuration requis par l'approche modulaire du remboursement des services médicaux, il est demandé aux États Membres de soumettre leurs données nationales sur les coûts en utilisant les grilles de saisie qui figurent dans l'annexe II.
2. Les fiches concernant les unités médicales de niveau I et les hôpitaux de niveaux II et III ont été établis sur la base des normes en matière de matériel énoncées dans le *Manuel*. Une présentation plus détaillée a été prévue pour aider les États membres à ventiler les coûts globaux. Chaque service a été divisé en unités fonctionnelles, de façon à donner une image des « capacités » médicales et à permettre éventuellement une configuration modulaire. Les fiches ont été conçues de telle sorte que les États Membres puissent y indiquer les multiples fonctions ou modules existant à l'intérieur d'un service et les coûts de plusieurs articles de même nature ou pouvant se substituer les uns aux autres. Une fiche « Divers » permettra aux États Membres de rendre compte des coûts de toutes capacités de service supplémentaires offertes.
3. Les données nationales sur les coûts fournies par les États Membres faciliteront considérablement la tâche du prochain groupe de travail lorsqu'il examinera la question du matériel médical.

A. Clinique/unité médicale de niveau I

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
Matériel de base	Autoclave, 1 cycle, 10-15 l, avec paniers Centrifugeuse pour séparation du sang Sèche-linge Assortiment de colorants pour le test de diagnostic du paludisme Appareil de désinfection du matériel Éclairage d'urgence Pulvérisateur d'insecticide à moteur pour la prophylaxie antipaludéenne Poubelle à pédale Hémoglobinomètre électronique Thermosoudeuse pour sachets stériles Microscope binoculaire avec halogène, objectifs 4x, 10x, 40x et 100x Système de dossier médical (ordinateur, logiciel et matériel) Test rapide de séropositivité (VIH) (40 tests) Pulvérisateur à dos pour la lutte antivectorielle Outils pour installation et réparation des instruments Lave-linge commercial Fauteuil de transfert Tubes de prélèvement sanguin sous vide (100 tests) Tubes de prélèvement sous vide pour biochimie (avec gel, 100 tests) Tubes de prélèvement sous vide, porte-aiguilles standard (250 tests) Divers				
Total partiel					–
Consultation	Audiomètre Blouse Atlas pour le test de la vision des couleurs, planche d'Ishihara Chariot pour médicaments Divan d'examen hydraulique, 3 parties Divan d'examen standard				

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
	Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Ophthalmoscope, jeu d'otoscopes				
	Table de Mayo				
	Balances				
	Paravent 3 panneaux à roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Spiromètre électronique				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Échelle d'acuité visuelle lumineuse avec test				
	Divers				
	Total partiel				–
Salle des urgences	Alcoomètre				
	Blouses				
	Deux paires de béquilles				
	Défibrillateur semi-automatique				
	Défibrillateur semi-automatique monté au mur				
	Outils de formation au conditionnement de survie et aux gestes élémentaires de survie et à l'utilisation du matériel de secours d'urgence				
	Électrocardiographe 3/6 pistes				
	Trousse de secours, médecin/infirmière/ambulancier				
	Divan d'examen hydraulique, 3 parties				
	Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles				
	Minerve de désincarcération réglable				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Glucomètre électronique à chimie sèche				
	Pompe de perfusion portable				
	Table de Mayo				
	Trousses d'intervention (thoracotomie, cathéter sus-pubien, trachéotomie)				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Potence à perfusion				
	Loupe lumineuse				
	Trousse de petite chirurgie et instruments chirurgicaux				
	Moniteur multiparamètres des signes vitaux				
	Nébuliseur				
	Ophthalmoscope/jeu d'otoscopes				
	Concentrateur d'oxygène				
	Bouteille d'oxygène portable				
	Tête de proctoscope avec source lumineuse				
	Réfrigérateur commercial				
	Chariot des appareils de réanimation				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Paravent 3 panneaux à roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Spiromètre (débit expiratoire de pointe) manuel				
	Attelle à dépression				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Brancard barquette légère				
	Brancard « scoop »				
	Pompe aspirante électrique				
	Appareil d'aspiration manuel portable				
	Ventilateur portable				
	Chariot de transfert				
	Négatoscope				
	Divers				
	Total partiel				–
Pharmacie	Placards de rangement à clef				
	Petit coffre-fort pour les substances réglementées				
	Réfrigérateur				
	Divers				
	Total partiel				–
Soins aux malades hospitalisés	Lit pour patients autonomes				
	Ustensiles pour l'alimentation des malades				
	Chemises patient, taille S, blanc				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Chemises patient, taille M, blanc				
	Chemises patient, taille L, blanc				
	Blouses personnel, taille S, bleu				
	Blouses personnel, taille M, bleu				
	Blouses personnel, taille L, bleu				
	Poubelle à pédale				
	Râtelier d'armes (armes des patients)				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Potence à perfusion				
	Moustiquaires				
	Ophthalmoscope/jeu d'otoscopes				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Paravent 3 panneaux sur roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Stéthoscope				
	Chariot pour médicaments				
	Divers				
	Total partiel				–
	Total				–

Remarques :

1. La colonne remarques doit être utilisée pour recenser les articles similaires ou de remplacement.
2. Si plusieurs modules sont nécessaires, prière d'indiquer sur la ligne total partiel le prix unitaire, la quantité et le montant.

B. Hôpitaux/niveaux II et III

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
Matériel de base	Système de collecte des déchets biologiques (incinérateur)				
	Audiomètre				
	Sèche-linge				
	Éclairage d'urgence				
	Pulvérisateur d'insecticide à moteur pour la prophylaxie antipaludéenne				
	Système d'hygiène du patient (pour lits, urinoirs, etc.)				
	Système d'appel des patients, pour 10 lits				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Système de dossier médical (ordinateur, logiciel et matériel)				
	Spiromètre électronique				
	Pulvérisateur à dos pour la lutte antivectorielle				
	Outils pour installation et réparation des instruments				
	Lave-linge commercial				
	Divers				
Total partiel					–
Consultation	Audiomètre				
	Blouses personnel				
	Atlas pour le test de la vision des couleurs, test d'Ishihara				
	Chariot pour médicaments				
	Divan d'examen hydraulique, 3 parties				
	Divan d'examen standard				
	Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Ophthalmoscope/jeu d'otoscopes				
	Table de Mayo				
	Balances				
	Paravent 3 panneaux à roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Spiromètre électronique				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Échelle d'acuité visuelle lumineuse avec test				
	Divers				
Total partiel					–
Salle des urgences 1	Alcoomètre				
	Blouses personnel				
	Deux paires de béquilles				
	Défibrillateur semi-automatique				
	Consommables de niveau 2				
	Brancard barquette légère				
	Électrocardiographe 3/6 pistes				

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
	Trousse de secours, médecin/infirmière/ambulancier				
	Divan d'examen hydraulique, 3 parties				
	Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles				
	Minerve de désincarcération réglable				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Glucomètre électronique à chimie sèche				
	Pompe de perfusion portable				
	Table de Mayo				
	Trousses d'intervention (thoracotomie, cathéter sus-pubien, trachéotomie)				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Potence à perfusion				
	Loupe lumineuse				
	Trousse de petite chirurgie et instruments chirurgicaux				
	Moniteur multiparamètres des signes vitaux				
	Nébuliseur				
	Ophthalmoscope/jeu d'otoscopes				
	Concentrateur d'oxygène				
	Bouteille d'oxygène portable				
	Éclairage opératoire, alimentation de secours				
	Réfrigérateur commercial				
	Chariot des appareils de réanimation				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Paravent 3 panneaux à roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Spiromètre (débit expiratoire de pointe) manuel				
	Attelle à dépression				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Brancard barquette légère				
	Brancard « scoop »				
	Pompe aspirante électrique				
	Appareil d'aspiration manuel portable				
	Ventilateur portable				
	Négatoscope				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Divers				
Total partiel					–
Salle des urgences 2	Blouses personnel				
	Trousse de secours, médecin/infirmière/ambulancier				
	Divan d'examen hydraulique, 3 parties				
	Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles				
	Poubelle à pédale				
	Pompe de perfusion portable				
	Table de Mayo				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Potence à perfusion				
	Trousse de petite chirurgie et instruments chirurgicaux				
	Moniteur multiparamètres des signes vitaux				
	Ophthalmoscope/jeu d'otoscopes				
	Concentrateur d'oxygène				
	Chariot des appareils de réanimation				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Paravent 3 panneaux sur roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Pompe aspirante électrique				
	Ventilateur portable				
	Négatoscope				
Total partiel					–
Chantiers opératoires	Appareil d'anesthésie				
	Blouses chirurgicales				
	Défibrillateur fixe				
	Appareil de diathermie/cautérisateur				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Pompe à perfusion portable				
	Table de Mayo				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Potence à perfusion				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Table d'opération complète avec accessoires (repose-jambes)				
	Appareil de traction				
	Éclairage opératoire, alimentation de secours				
	Chariot des appareils de réanimation				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Pompe aspirante pour les épanchements de liquides				
	Pompe aspirante électrique				
	Chariot de transfert				
	Divers				
Total partiel					–
Blocs opératoires – instruments chirurgicaux	Matériel d'amputation				
	Matériel d'appendicectomie				
	Matériel de base pour plaques à vis				
	Matériel de craniotomie				
	Appareil de curetage de l'utérus				
	Matériel de suture d'excisions				
	Petits instruments chirurgicaux d'usage général				
	Matériel de laparotomie				
	Jeu de petits instruments et de vis				
	Jeu d'instruments orthopédiques et de vis				
	Matériel de fixation des fractures externes				
	Matériel de césarienne				
	Matériel de trachéotomie				
	Matériel de trachéotomie pour adultes				
	Matériel de thoracotomie				
	Divers				
Total partiel					–
Pharmacie	Placards de rangement à clef				
	Petit coffre-fort pour les substances réglementées				
	Réfrigérateur				
	Divers				
Total partiel					–

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
Salles polyvalentes	Lit pour patients autonomes Ustensiles pour l'alimentation des malades Blouses patient Blouses personnel Poubelle à pédale Petit coffre-fort pour substances réglementées Matériel d'intubation, laryngoscope Potence à perfusion Moustiquaires Ophtalmoscope/jeu d'otoscopes Ballon et masque d'Ambu Paravent 3 panneaux sur roulettes Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents Stéthoscope Chariot pour médicaments Divers				
Total partiel					—
Salle de soins intensifs 1	Ustensiles pour l'alimentation des malades Blouses patient Blouses personnel Défibrillateur fixe Électrocardiographe, 6-12 pistes Marchepied pour divan d'examen Poubelle à pédale Pompe de perfusion portable Lit de soins intensifs et réanimation Matériel d'intubation, laryngoscope Potence à perfusion Moustiquaires Moniteur multiparamètres des signes vitaux Ophtalmoscope/jeu d'otoscopes Concentrateur d'oxygène Ballon et masque d'Ambu Chariot des appareils de réanimation Paravent 3 panneaux à roulettes Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
	Stéthoscope				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Pompe aspirante électrique				
	Ventilateur fixe				
	Négatoscope				
	Divers				
	Total partiel				–
Salle de soins intensifs 2	Ustensiles pour l'alimentation des malades				
	Blouses patient				
	Blouses personnel				
	Marchepied pour divan d'examen				
	Poubelle à pédale				
	Pompe à perfusion portable				
	Lit de soins intensifs et réanimation				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Potence à perfusion				
	Moustiquaires				
	Moniteur multiparamètres des signes vitaux				
	Concentrateur d'oxygène				
	Ballon et masque d'Ambu				
	Paravent 3 panneaux à roulettes				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Stéthoscope				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Pompe aspirante électrique				
	Ventilateur fixe				
	Divers				
	Total partiel				–
Services dentaires	Compresseur				
	Vibreux malaxeur d'amalgames numérique à grande vitesse				
	Console à trois seringues (bras à instruments/cart mobile)				
	Instruments dentaires				
	Fauteuil dentaire électrique avec crachoir				
	Poubelle à pédale				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Micromoteur avec pièce à main et contre-angle (dentaire)				
	Éclairage chirurgical				
	Pompe à salive				
	Détartreur (pneumatique avec accessoires)				
	Thermosoudeuse pour sachets stériles				
	Autoclave, 1 cycle, 10-15 l, avec paniers				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Turbines dentaires (stérilisables en autoclave)				
	Lampe à photopolymériser				
	Rangement, meubles à tiroirs				
	Appareil de radiographie intra-orale avec fauteuil et développeur				
	Radiographie, matériel de protection				
	Négatoscope				
	Divers				
Total partiel					–
Salle de radiographie	Blouses personnel				
	Poubelle à pédale				
	Appareil de radiographie avec développeur, cassettes et chariot à cassettes				
	Table de radiographie				
	Négatoscope				
	Matériel de protection				
	Appareil d'échotomographie SSD 1100 avec 3 sondes				
	Divers				
Total partiel					–
Salle de stérilisation	Autoclave avec échangeur d'ions				
	Stérilisateur à air chaud				
	Lave-vaisselle commercial				
	Appareil de désinfection du matériel				
	Poubelle à pédale				
	Thermosoudeuse pour sachets stériles				
	Divers				
Total partiel					–

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
Services de soutien	Cuisine entièrement équipée Réfrigérateur commercial Divers				
Total partiel					—
Laboratoire	Autoclave, 1 cycle, 10-15 l, avec paniers Analyseur des profils biochimiques à chimie sèche (« Reflotron ») Centrifugeuse pour séparation du sang Centrifugeuse pour l'analyse d'urine Blouses personnel Agitateur pour tubes de prélèvement Lave-vaisselle commercial Congélateur Poubelle à pédale Divan d'examen standard Lampe d'examen roulante, avec alimentation de secours sur piles Glucomètre électronique à chimie sèche Analyseur d'hématologie pour numération et formule leucocytaire et dosage de la protéine C réactive Hémoglobinomètre électronique Thermosoudeuse pour sachets stériles Étuve à sec (température ambiante > 37 °C) Hotte à flux laminaire Microscope binoculaire avec halogène, objectifs 4x, 10x, 40x et 100x Jeu de 3 pipettes (25µl, 50µl et 100µl) Réfrigérateur commercial Analyseur électronique d'urine à chimie sèche Analyseur des gaz du sang (hôpital uniquement) Réfrigérateur pour les produits sanguins avec système de surveillance Chambre de numération globulaire (type Bürker) Compteur manuel, permettant de compter jusqu'à 100 Chronomètre standard Minuteur, mécanique ou à piles (1-60 mn)				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Test rapide de séropositivité (VIH) (40 tests)				
	Test rapide de diagnostic du paludisme (25 tests)				
	Test rapide de grossesse (20 tests)				
	Tubes de prélèvement sous vide				
	Divers				
Total partiel					–
Total					–

Remarques :

1. La colonne remarques doit être utilisée pour recenser les articles similaires ou de remplacement.
2. Si plusieurs modules sont nécessaires, prière d'indiquer sur la ligne total partiel le prix unitaire, la quantité et le montant.

C. Matériel médical divers

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
Évacuation sanitaire aérienne	Blouses				
	Défibrillateur semi-automatique				
	Lampe à photopolymériser				
	Trousse de secours, médecin/infirmière/ambulancier				
	Minerve de désincarcération réglable				
	Pompe à perfusion				
	Moniteur multiparamètres des signes vitaux				
	Bouteille d'oxygène portable				
	Sphygmomanomètre, anéroïde, avec 3 brassards différents				
	Attelle à dépression				
	Brancard barquette légère				
	Brancard « scoop »				
	Appareil d'aspiration manuel portable				
	Ventilateur portable				
	Divers				
Total partiel					–
Dentaire mobile	Compresseur				
	Vibreux malaxeur d'amalgames numérique à grande vitesse				
	Blouses personnel				

<i>Service</i>	<i>Article</i>	<i>Données nationales (dollars É.-U.)</i>			<i>Remarques</i>
		<i>Prix unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Montant</i>	
	Instruments dentaires				
	Fauteuil dentaire électrique avec crachoir				
	Poubelle à pédale				
	Unité dentaire mobile				
	Éclairage chirurgical				
	Pompe à salive				
	Détartreur (pneumatique avec accessoires)				
	Thermosoudeuse pour sachets stériles				
	Autoclave, 1 cycle, 10-15 l, avec paniers				
	Tabouret réglable avec dossier				
	Turbines dentaires (stérilisables en autoclave)				
	Lampe à photopolymériser				
	Rangement, meubles à tiroirs				
	Appareil de radiographie intra-orale avec fauteuil et développeur				
	Radiographie, matériel de protection				
	Négatoscope				
	Divers				
	Total partiel				—
Hygiène du milieu	Brûleur à alcool				
	Autoclave, 1 cycle, 10-15 l, avec paniers				
	Cages à chats/pièges				
	Pince pour sacs de laboratoire				
	Colorimètre				
	Glacière, capacité > 10 l, avec 2 jeux d'éléments refroidissant				
	Bouteille de déminéralisateur				
	Appareil de mesure des distances				
	Bombe aérosol				
	Matériel de filtration				
	Trousse de premiers secours avec appareil de lavage oculaire				
	Pulvérisateur d'insecticide à moteur pour la prophylaxie antipaludéenne				
	Détecteur de gaz portable (oxyde de carbone, chlore, azote, peroxyde d'azote, soufre, etc.)				
	Lave-mains avec cuvette pour l'eau				
	Étuve à sec (température ambiante > 37 °C)				

Service	Article	Données nationales (dollars É.-U.)			Remarques
		Prix unitaire	Quantité	Montant	
	Vêtement de protection pour la lutte antivectorielle				
	Luxmètre (0-20 000 lux)				
	Loupe éclairée				
	Microscope binoculaire avec halogène, objectifs 4x, 10x, 40x et 100x				
	Piège à moustiques				
	Sonomètre (50-120 décibels)				
	Spatule à manche de cuillère 150 mm en acier inoxydable				
	Pulvérisateur à dos pour la lutte antivectorielle				
	Appareil de mesure des matières totales dissoutes (MTD)				
	Thermomètre électronique avec sonde (5-200 °C)				
	Turbidimètre de poche				
	Lampe à UV portable				
	Containers de transport étanches				
	Appareil de mesure du stress dû à la chaleur (indice WBGT)				
	Divers				
	Total partiel				–
Trousse ambulance	Défibrillateur semi-automatique				
	Lampe à photopolymériser				
	Trousse de secours, médecin/infirmière/ambulancier				
	Matériel d'intubation, laryngoscope				
	Bouteille d'oxygène portable				
	Attelle à dépression				
	Brancard scoop				
	Pompe aspirante électrique				
	Ventilateur portable				
	Divers				
	Total				–

Remarque : Les États Membres sont priés de bien vouloir indiquer tous services, composants ou moyens supplémentaires.